

CAP 2022, 22 PROPOSITIONS POUR CASSER LE SERVICE PUBLIC !

Le 10 juillet Solidaires finances publiques a publié le fameux rapport du comité d'action publique 2022 (CAP 2022 pour les intimes). 22 propositions qui proposent **le dynamitage de notre modèle social, de nos services publics et de la DGFIP !**

Le rapport a été rédigé par des « *personnalités qualifiées* ». En macronie, ce terme signifie par des **hauts-fonctionnaires, des chefs de grandes entreprises et des politiciens**, bref des gens qui passent plus de temps dans les salons (de l'Elysée) que sur le terrain !

Les conclusions du rapport :

Les services publics coûtent trop cher, et si leur efficacité est reconnue, ils ne sont pas assez rentables. Il faut donc les « transformer en profondeur » (comprendre les démanteler pour les faire exécuter par le secteur privé) ! Le comité propose donc des solutions :

1) L'exécution de nos missions par des agences.

L'idée est développée page 34 : « dans les ministères économiques et financiers, la politique réglementaire de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (CCRF), la législation fiscale, la politique industrielle, la politique économique et financière, le budget, continueraient à être exercés dans une administration centrale. **Toutes les autres missions pourraient être conduites dans des agences** : par exemple, le recouvrement de l'impôt et le contrôle, aujourd'hui exercés par la direction générale des finances publiques, le conseil aux entreprises exercés par la direction générale des entreprises, les statistiques ou les études économiques de l'Insee, les missions de la direction générale des douanes et des droits indirects » !

CAP 2022 ACTE LA FIN DE NOS MISSIONS, ET MÊME DE NOTRE MINISTÈRE !

2) Vers une administration de résultat :

Le rapport propose de « *refonder l'administration autour de la confiance et de la responsabilisation* ».

Derrière la formule ronflante se cache une réalité bien sombre ! Il est question de **prévoir des « contrats » de 5 ans pour les chefs de services** afin d'évaluer leurs résultats ou encore de mettre en place des **contrats d'objectifs** ! Bref une entrée de plain-pied dans le monde merveilleux du management par les statistiques !

Il est également question de donner de la **souplesse au recrutement et à la gestion des ressources humaines**.



MOINS DE CONCOURS, PLUS DE CONTRATS, LA PRIVATISATION EST OFFICIELLEMENT ANNONCÉE !

3) Une administration tournée vers l'audit :



Le rapport propose le passage **d'une logique de contrôle a priori à une logique de contrôle a posteriori avec sanctions en cas de manquement** (p.34) !

Bien qu'il soit amené à devenir « dangereux » pour les agents l'exerçant, **auditeur est décidément le seul métier d'avenir à la DGFIP** ! Dommage pour les cadres A, B et C !

CAP 2022 se positionne explicitement **pour la fin de la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables** au profit d'une responsabilité financière de l'ordonnateur. La fin de la séparation ordonnateur comptable est désormais une piste sérieuse de réflexion !

PLUS DE CONTRÔLES, UNE LOGIQUE PUNITIVE ENVERS NOS PARTENAIRES, MOINS D'AGENTS, MOINS DE MISSIONS = FIN DE LA DGFIP ! PLACE AUX CABINETS PRIVÉS !

4) La politique du « tout numérique »

Objectif affiché et revendiqué de CAP 2022 : renforcer l'utilisation du numérique et les e-relations entre les agents et les usagers. Les « experts » proposent un grand **plan d'investissement dans les nouvelles technologies, notamment à la DGFIP et préconisent, en outre la reconversion des agents.**



ADMINISTRATION FORDISEE = TACHES ININTERESSANTES A TRAITER A LA CHAINE, CADENCES INFERNALES DICTEES PAR LA MACHINE, PERTE DE SENS ET DEGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL !

5) Zéro cash d'ici à 2020



Le rapport préconise la **dématérialisation intégrale des paiements d'ici à 2020, plus d'espèces ni de chèques** mais la généralisation des paiements dématérialisés avec en sus, le développement d'une application par laquelle les « consommateurs » (p.88 du rapport) pourraient aisément signaler des difficultés !

FERMETURES DES CAISSES ET DES TRÉSORERIES SONT AU PROGRAMME !

6) Simplifier le dispositif du recouvrement des prélèvements obligatoires

La DGFIP se verrait **transférer l'ensemble du recouvrement des taxes** au détriment des douanes, enfin s'il reste des taxes puisque le rapport propose la **suppression de toutes les « petites taxes » dont l'efficacité ne serait pas démontrée** (par exemple le taux réduit de TVA, certaines exonérations...).

SIMPLIFICATIONS EXTRÊMES = PLUS BESOIN DE PERSONNEL QUALIFIÉ = SUPPRESSION D'EMPLOIS !

CAP 2022 montre la volonté du Gouvernement de privatiser la fonction publique, de la rendre « rentable » ! Toute cela au détriment des conditions de travail des agents ! À qui profite le crime ?

Solidaires Finances Publiques réaffirme son opposition au projet de l'oligarchie gouvernementale.

Nous lutterons contre la destruction de NOTRE fonction publique et de NOTRE administration issue d'une évolution de plus de 200 ans !